

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte
Rue Mariazé - BP 103 97600 MAMOUDZOU

Service Economie Agricole (SEA)

Le poste peut être pourvu par contrat en application de l'Art. 6 quater de la Loi n° 84-16, modifiée par la loi n° 2019-828 (remplacement de congé de maternité)

Adjoint.e au chef de service SEA – Chargé.e du FEADER (PDR/PSN) et de la tutelle de la Chambre d'agriculture : CDD de 6 mois du 15/10/2023 au 15/04/2024

N° de publication : 16211		Référence du poste : A5O7600019	
Catégorie : A2			
Corps de la fonction publique équivalents pour le poste		Groupe RIFSEEP	
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		3	
Attaché d'administration		3	
Poste V (vacant) : CDD de 6 mois du 15/10/2023 au 15/04/2024			
Présentation de l'environnement professionnel	<p>La DAAF de Mayotte, forte de 70 agents répartis en 6 services, met en œuvre les politiques relatives à l'agriculture, l'alimentation, la forêt et au développement des territoires.</p> <p>Par son service Europe et Programmation (SEP), elle est (cas spécifique) autorité de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour la programmation 2014-2022 (« plan de développement rural » PDR) et pour la programmation 2023-2027 (« plan stratégique national » PSN).</p> <p>Le service de l'économie agricole (SEA), l'un des 6 services de la DAAF de Mayotte, qui comprend 14 agents répartis en deux unités (« développement des exploitations et filières » (DEF) et « surfaces, primes animales et aides conjoncturelles » (SPAAC)), participe à la définition et à la mise en œuvre les orientations stratégiques de l'Etat en matière agricole : premier et second pilier de la PAC, politiques d'installation et de modernisation des exploitations agricoles, de compétitivité des filières et de développement de l'agroécologie.</p> <p>Le SEA est service instructeur des mesures agricoles PDR et du PSN, des aides du programme d'options spécifiques pour l'éloignement et l'insularité (POSEI), de subventions spécifiques de l'office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM), du programme pour l'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture (AITA) et d'aides conjoncturelles.</p> <p>Il exerce la mission de tutelle de la chambre d'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture de Mayotte (CAPAM) et organise la concertation avec les professionnels au sein du comité d'orientation stratégique et de développement agricole (COSDA).</p>		
Objectifs du poste	<p>Pilotage fonctionnel de l'unité DEF (à l'exception du POSEI et de l'AITA) ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Supervision de l'instruction des dossiers du PDR, reporting ;• Sous pilotage du SEP, élaboration des fiches d'interventions locales au titre du PSN. <p>Tutelle de la CAPAM ; Organisation de concertations dans le cadre du COSDA ; Suivi d'appels à projets ; Suppléance fonctionnelle et hiérarchique du chef de service en son absence.</p>		
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>- FEADER-PDR : supervision de l'instruction des dossiers de demande d'aide et de paiement, appui aux instructeurs, conclusion des dossiers avant transmission au SEP, proposition, en lien avec le SEP, de procédures d'instruction, gestion et suivi des enveloppes financières de contreparties nationales</p> <p>- FEADER-PSN : préparation de la mise en place du PSN, avec l'appui d'un chargé de mission PSN, proposition de fiches intervention, ateliers de concertation, validation de procédures en lien avec le SEP, formation des agents</p> <p>- Tutelle de la CAPAM : analyse des budgets et comptes et proposition de validation / demande de compléments, mise en œuvre des instructions techniques du Ministère, contribution à la définition du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2023-2025 et à la séparation d'avec la filière pêche, instruction du programme régional de développement agricole et rural (PRDAR)</p> <p>- Accompagner les filières agricoles : contribuer aux réflexions et plans stratégiques et à la préparation et au suivi de concertations dans le cadre du COSDA, appui au développement des GIEE : suivi des dossiers en lien avec le chef de l'unité en charge, contribution à l'émergence de nouveaux projets de coopération, formation et conseil</p> <p>- Intérim du chef de service en son absence</p>		
Champ relationnel du poste	Outre les services de la DAAF : administration centrale, organisations professionnelles (CAPAM, coopératives et autres organisations de producteurs), Préfecture, Conseil Départemental, ODEADOM, Agence de Services et de Paiement (ASP), agriculteurs, etc.		

Profil et compétences liées au poste	Savoirs et savoirs faire	Savoir-être
	Connaissance des fonds européens, de leurs procédures administratives et budgétaires de mise en œuvre (FEADER souhaité) et de la politique agricole commune Connaissance des procédures mises en œuvre pour la tutelle d'une chambre d'agriculture Qualité rédactionnelle Maîtrise des outils bureautiques et maîtrise souhaitée de l'application métier OSIRIS	Adaptabilité, réactivité, dynamisme Bonnes qualités organisationnelle, relationnelle et disponibilité Aptitude à communiquer avec les professionnels, à organiser et animer des réunions Rigueur dans le travail Capacité d'écoute, esprit d'analyse et de synthèse
Commentaires sur le poste	Le poste nécessite une forte implication de l'agent, une adaptation au contexte local et une connaissance des modalités de fonctionnement des acteurs locaux.	
Personne à contacter	Philippe EMERY, chef du service - Tél : 06 50 80 50 30 mail : philippe.emery@agriculture.gouv.fr Marine GARCIA-JASPERS, adjointe au chef du service, titulaire du poste (absente à partir du 1/11/2023) – Tél : 06 39 09 59 31 mail : marine.jaspers@agriculture.gouv.fr Bastien CHALAGIRAUD, directeur - Tél : 02 69 61 89 30 mail : bastien.chalagiraud@agriculture.gouv.fr	